

Commune d'OUGNEY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 21 juillet 2021

Présents : Mr IVANES Cédric, Mr BÔLE Hervé, Mme GILLET Françoise, Mme MAITRE Aurélie, Mme JUY Ghislaine, Mr JOUILLEROT Sébastien, Mr POLYDAMAS Moïse, Mr PILLOT Sébastien.

Absente non excusée : Mme ROTH DIT BETTONI Emilie.

Absents excusés : Gilles LAVRY, Nicolas TONNELIER.

La séance commence à 19h19

Référent assainissement communauté de commune Jura Nord:

Titulaire : Nicolas TONNELIER

Suppléant : Hervé BÔLE.

Approuvé à l'unanimité.

Projet de contrat Etat-ONF 2021-2025 – Délibération contre le projet de contrat proposé par l'Etat :

Mr Le Maire nous lit le courrier envoyé par la fédération nationale des communes Forestières où elle nous demande de voter en conseil municipal une motion pour le retrait des mesures prévues d'ici 2024 par les ministères de l'Agriculture et de l'Alimentation, de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et des Relations avec les collectivités territoriales.

Approuvé à l'unanimité.

Questions diverses

- Mr le Maire nous annonce que notre demande de reconnaissance en catastrophes naturelles pour la sécheresse nous a été refusée.
- Suite au refus (26 juin) de Mme Petitjean de nous vendre sa parcelle, le conseil municipal décide de lui demander le remboursement des frais de bornage qui s'élèvent à 1900 euros. Il décide également de passer en force pour acheter la parcelle, afin de créer un parking.
- Appartements de l'ancienne poste : Mr Le Maire nous informe que les appels d'offres aux entreprises ne seront lancées que fin août.
- Mr le Maire nous informe qu'une demande de création d'une MAM (maison des assistantes maternelles) dans un des appartements de l'ancienne poste lui a été faite.
- 14 juillet : Mr le Maire nous informe qu'il n'a eu que d'excellents retours sur la journée et la soirée du 14 juillet.

Cross : 687 tours x 30 cts = 206, 10 euros

Dons : 24 e + 100 e d'acompte de Mr = 124 euros

Boite qui avait été mise en place à la boulangerie pour les masques : 154,75 euros

Le montant total qui sera reversé à l'hôpital de Dole s'élève à 484, 85 euros.

Mr le Maire propose de l'arrondir à 500 euros.

La séance est levée à 22H23

Le Maire
Cédric IVANES